



CDD à terme imprécis : combien de prolongements possibles par avenant ?

Par **Alpaga33**, le 14/05/2025 à 17:34

Bonjour, je viens d'effectuer un CDD à terme imprécis de 6 mois, prolongé de 2 mois par avenant, motif en attente de recrutement. Il est question d'un CDI (après lequel je ne cours pas) depuis la fin du CDD, mais ils m'ont quand même fait signer un avenant de 2 mois. J'arrive à son terme à la fin du mois et je ne connais toujours pas mon sort. Que peuvent-ils me proposer maintenant ? Un CDI ? Un autre avenant ? Si c'est un CDI, doivent-ils me faire une lettre de proposition et un avenant, avec risque de devoir la prime de précarité s'ils ne le font pas ? Merci d'avance pour vos éclaircissements

Par **janus2fr**, le 14/05/2025 à 17:58

Bonjour,

Un CDD sans terme précis ne peut pas être prolongé par avenant puisqu'il dure jusqu'à ce que l'objet du CDD soit rempli.

Par **Alpaga33**, le 14/05/2025 à 18:42

Merci beaucoup. Je suis fortement intrigué, car cela a bien été fait. Mais en regardant de plus près, il est marqué cdd à terme imprécis dans le titre, mais dans le corps du contrat, il est marqué "cdd dans l'attente d'un recrutement (...) pour une durée minimale de 124 jours (...) sans pouvoir dépasser la date du (...). Puis l'avenant suivant de 2 mois n'évoque qu'un CDD...